

Annexe

.....

Exploitation des rapports d'activité harmonisés

des ESMS pour enfants
en situation de handicap en Grand Est :

Données 2019

.....

*Etude produite à la demande de
l'ARS Grand Est par le CREAI Grand
Est et réalisée par Marjorie Hoenen,
chargée d'étude, et Marie-Claude
Martinez, conseillère technique, sous
la direction de Thibault Marmont*

Table des matières

ANNEXES	3
1. Liste des sigles	3
2. Tableau comparatif des différentes grilles	4
3. Grille RAH Etablissement	7
4. Eléments spécifiques à la grille RAH SESSAD	55
5. Eléments spécifiques à la grille RAH ITEP	64
6. Liste des participants aux groupes de travail pour construire la grille	67

ANNEXES

1. Liste des sigles

ASE	Aide Sociale à l'Enfance	ITEP	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
CAMSP	Centres d'Action Médico-Sociale Précoce	LFPC	Langue Française Parlée Complétée
CUI	Contrat Unique d'Insertion	LSF	Langue des Signes Française
ETP	Equivalent Temps Plein	MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
EA	Entreprise Adaptée	MECS	Maisons d'Enfants à Caractère Social
EEAP	Etablissements et services pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés	MFR	Maison Familiale Rurale
EREA	Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté	PAG	Plan d'Accompagnement Global
ESAT	Etablissements et Services d'Aide par le Travail	PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
ESMS	Etablissements et Services Médico-Sociaux	PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation
ESS	Equipe de Suivi de la Scolarisation	TCC	Trouble des Conduites et des Comportements
FA	File Active	TED	Trouble Envahissant du Développement
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé	TSA	Troubles du Spectre de l'Autisme
FAS	Foyer d'Accueil Spécialisé	UE	Unité d'Enseignement
GOS	Groupe Opérationnel de Synthèse	RAH	Rapport d'Activité Harmonisé
IEM	Institut d'Education Motrice	SAVS	Services d'Accompagnement à la Vie Sociale
IES	Institut d'Education Sensorielle	SEGPA	Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
IME	Instituts Médico-éducatifs	SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
		ULIS	Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

2. Tableau comparatif des différentes grilles

Les taux indiqués dans le tableau précisent le degré de similitude entre les indicateurs des RAH, selon la catégorie d'ESMS

	DITEP	ETAB	SESSAD (hors Tcc)
I. Identité de la structure			
I.1. Informations générales	90%	100%	100%
I.2. Informations légales sur l'activité	60%	100%	100%
Commentaire de la partie I			
II. Ressources Humaines			
II.1. Plateau technique	100%	100%	100%
II.2. ETP budgétés non pourvus	100%	100%	100%
II.3. Effectifs rémunérés au 31.12	100%	100%	100%
II.4. Effectifs enseignants (postes non budgétés)	100%	100%	100%
II.5. Nombre de stagiaires accueillis durant l'année	100%	100%	100%
II.6. Age du personnel au 31/12 ANAP 2Re3.2	100%	100%	100%
II.7. Ancienneté du personnel au 31/12	100%	100%	100%
II.8. Formation du personnel au cours de l'année	100%	100%	100%
Commentaire de la partie II			
III. Activité			
III.1. Modalités de fonctionnement	75%	75%	10%
III.2. Flux et file active	75%	75%	50%
III.3. Séances réalisées pour les jeunes et leur famille (SESSAD)	0%	0%	100%
III.3 (4). Absences	100%	100%	0%
III.4 (5). Transports	100%	100%	0%
Commentaire de la partie III			

	DITEP	ETAB	SESSAD (hors Tcc)
IV. Jeunes accompagnés au 31.12			
IV.1. Profil des jeunes accompagnés présents au 31.12, dont			
Déficiences principales et associées	100%	100%	100%
Handicaps rares & épilepsie sévère	100%	100%	100%
Âges	100%	100%	100%
Petite enfance	0%	0%	100%
Besoins relatifs aux transports	100%	100%	100%
IV.2. Parcours scolaire et de formation des enfants accompagnés	100%	100%	100%
IV.3. Accompagnement en soins, dont			
suivis en pédopsychiatrie (ou CMPP)	100%	100%	50%
suivis médicaux ou paramédicaux	100%	100%	100%
traitement médicamenteux en raison d'un trouble psy	100%	100%	100%
Langage & communication	100%	100%	100%
appareillages & adaptations	100%	100%	100%
Alimentation	100%	100%	100%
IV.4. Jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance	100%	100%	100%
IV.4. Situations complexes	100%	100%	100%
Commentaire de la partie IV			
V. Jeunes entrés pendant l'année			
V.1. Délais d'attente avant admission	100%	100%	100%
V.2. Âge des jeunes entrés pendant l'année	100%	100%	100%
V.3. Scolarité avant l'admission	100%	100%	100%
V.4. Accompagnement antérieur	100%	100%	100%
Commentaire de la partie V			
VI. Jeunes sortis pendant l'année			
VI.1. Durée moyenne de séjour	100%	100%	100%
VI.2. Âge à la sortie	100%	100%	100%
VI.3. Parcours après la sortie	100%	100%	100%
VI.4. Suivi des sortants	100%	100%	100%
VI.5. Orientations prévues, mais non réalisées	100%	100%	100%
Commentaire de la partie V			
Durées moyennes (d'attente avant admission et d'accompagnement)			
Dates d'admission, de notification, de sortie	100%	100%	100%
Commentaire de la partie couverture géographique			

DITEP **ETAB** **SESSAD
(hors Tcc)**

VII. Prévention et promotion de la santé

VII.1. Surpoids et obésité	100%	100%	100%
VII.2. Education à la santé & accès aux soins	100%	100%	100%
VII.3. Prévention des conduites à risque	100%	100%	100%

Commentaire de la partie VII

VIII. Couverture Géographique

Couverture géographique	75%	50%	25%
-------------------------	-----	-----	-----

Commentaire de la partie VIII

IX. Réseau partenarial

IX.1. ESMS	100%	100%	100%
IX.2. Structures et services hospitaliers	100%	100%	100%
IX.3. Professionnels libéraux	100%	100%	100%
IX.4. Structures Petite Enfance	100%	100%	100%
IX.5. Education Nationale	100%	100%	100%
IX.6. Sport et loisirs	100%	100%	100%
IX.7. Insertion professionnelle	100%	100%	100%
IX.8. Protection de l'enfance	100%	100%	100%
IX.9. Services de l'Etat, collectivités territoriales	100%	100%	100%
IX.10. Autres	100%	100%	100%

Commentaire de la partie IX

X. Démarche qualité et participation des personnes

X.1. Implication des familles	100%	100%	100%
X.2. Instances de participation des usagers	100%	100%	100%

Commentaire de la partie IX

XI. Projets

Commentaire de la partie projets et perspectives

3. Grille RAH Etablissement



RAPPORT D'ACTIVITÉ HARMONISÉ Etablissements pour enfants en situation de handicap



Cette interface va vous permettre de saisir les informations relatives à l'activité de votre établissement pour l'année 2019.

A tout moment vous pouvez, si vous le souhaitez :

- **Interrompre la saisie** et revenir compléter votre rapport d'activité plus tard. Les saisies de la page en cours sont **enregistrées automatiquement en cliquant sur le bouton "page suivante"** ;
- Revenir en arrière pour modifier les réponses déjà apportées ;
- Pour **faciliter votre navigation**, le sommaire (**interactif**) de la page suivante vous permettra d'accéder plus aisément aux différentes parties du rapport.
- La possibilité de **revenir au sommaire** vous est proposée en tête de chacune des pages

La possibilité d'imprimer votre travail vous est également proposée à la dernière page.

Merci pour votre collaboration.



Rapport d'activité harmonisé 2019

Au fil des pages, vous serez amené à renseigner des données qui serviront à calculer différents taux. Ces éléments apparaissent afin que vous puissiez en comprendre le mode de calcul et éventuellement leur définition (proposés en info-bulle).

SOMMAIRE

I . IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT

- I.1) Information générales
- I.2) Informations légales sur l'activité de l'établissement
- I.3) Commentaires

II. RESSOURCES HUMAINES

- II.1) Plateau technique
- II.2) ETP budgétés non pourvus
- II.3) Répartition des effectifs rémunérés au 31 décembre
- II.4) Répartition des effectifs enseignants (poste non budgétés) :
- II.5) Nombre de stagiaires accueillis durant l'année
- II.6) Âge du personnel au 31 décembre (Indicateur ANAP 2Re3.2)
- II.7) Ancienneté du personnel au 31 décembre
- II.8) Formation du personnel au cours de l'année
- II.9) Commentaires

III. ACTIVITE

- III.1) Modalités de fonctionnement de la structure
- III.2) Flux et file active
- III.3) Absentéisme
- III.4) Transport
- III.5) Commentaires

III. ACTIVITE

- III.1) Modalités de fonctionnement de la structure
- III.2) Flux et file active
- III.3) Absentéisme
- III.4) Transport
- III.5) Commentaires

IV. JEUNES ACCOMPAGNES AU 31/12

- IV.1) Profil des jeunes accompagnés présents au 31 décembre
- IV.2) Parcours scolaire et de formation
- IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents
- IV.4) Jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance
- IV.5) Situation complexe
- IV.6) Commentaires

V. JEUNES ENTRES PENDANT L'ANNEE

- V.1) Délais d'attente avant admission
- V.2) Age des jeunes entrés pendant l'année
- V.3) Scolarité avant l'admission (jeunes entrés dans l'année uniquement)
- V.4) Accompagnement antérieur (jeunes entrés dans l'année uniquement)
- V.5) Commentaires

Délai d'admission



Rapport d'activité harmonisé 2019

SOMMAIRE (suite)

VI. JEUNES SORTIS PENDANT L'ANNEE

- VI. 1) Durée moyenne de séjour
- VI. 2) Age à la sortie
- VI. 3) Parcours après la sortie
- VI. 4) Suivi des sortants
- VI. 5) Orientations prévues, mais non réalisées
- VI. 6) Commentaires

Durée d'accompagnement

VII. PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

- VII. 1) Surpoids et obésité
- VII. 2) Education à la santé et accès aux soins
- VII. 3) Prévention des conduites à risques
- VII. 4) Commentaires

VIII. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

- VIII. 1) Commentaires

IX. RESEAU PARTENARIAL

- IX.1) Etablissement sociaux et médico-sociaux (ESMS)
- IX.2) Structures/services hospitaliers
- IX.3) Professionnels libéraux
- IX.4) Structures de la petite enfance
- IX.5) Education nationale
- IX.6) Sport et loisirs (*dont accueils de loisirs, clubs sportifs, etc.*)
- IX.7) Insertion professionnelle
- IX.8) Protection de l'enfance
- IX.9) Services de l'Etat, collectivité territoriale, etc.
- IX.10) Autres partenariats (*prévention...*)
- IX.11) Commentaires

X. DEMARCHE QUALITE ET PARTICIPATION DES PERSONNES

- X.1) Implication des familles
- X.2) Instances pour la participation des usagers
- X.3) Commentaires

XI. PROJET ET PERSPECTIVES

- XI.1) Commentaires

Page de fin



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

I . IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT

I.1) Information générales

N° Finess (principal si multi-sites)

Raison Sociale*

Indiquez le département et la commune d'implantation de votre établissement :

Type d'établissement*

Nom de l'organisme gestionnaire*

N° de téléphone



Adresse mail



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

I.2) Informations légales sur l'activité de l'établissement

Nombre total de places installées (agrées et financées) :

Nombre de places installées, quels que soient leur modalité d'accueil ou leur agrément clientèle, au 31/12/2019.

Les PCPE ne sont pas à prendre en compte dans le RAH.

Veillez reporter ci-dessous le nombre de places installées selon les modalités indiquées sur votre autorisation :

Veillez reporter ci-dessous le nombre de places installées selon les modalités indiquées sur votre autorisation :

Par type de déficience	
Déficiences intellectuelles <input type="text"/>	Déficiences motrices <input type="text"/>
Déficiences psychiques (y compris TCC) <input type="text"/>	Déficiences visuelles <input type="text"/>
Troubles du spectre de l'autisme (TSA) <input type="text"/>	Déficiences auditives <input type="text"/>
Troubles spécifiques et sévères du langage et/ou des apprentissages (dysphasie...) <input type="text"/>	Polyhandicap <input type="text"/>
Par modalité d'accueil et d'accompagnement	
Internat complet / hébergement continu (365j /an) <input type="text"/>	
Internat/ hébergement de week-end discontinu (ouverture de l'accueil en hébergement certains week-end de l'année) <input type="text"/>	
Internat / hébergement de semaine (du lundi au vendredi) <input type="text"/>	
Internat / hébergement scolaire (si agrément spécifique, différent de l'internat de semaine) <input type="text"/>	
Semi-internat / Accueil de jour <input type="text"/>	
Unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) <input type="text"/>	
Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) <input type="text"/>	
Accompagnement en milieu ordinaire / à domicile <input type="text"/>	
Accueil temporaire <input type="text"/>	
Autre modalité <input type="text"/>	



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

Âge du public autorisé
selon l'agrément

Âge minimum

Âge maximum

Si l'amplitude des âges autorisée est différente selon les types de publics ou les modalités d'accueil, retenir l'amplitude la plus élevée.



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

1.3) Commentaires

Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

II. RESSOURCES HUMAINES

II.1) Plateau technique

Indiquez la répartition des effectifs par fonction au 31 décembre 2019.

Les fonctions sont à renseigner selon les intitulés des contrats de travail (ex: dans certaines structures, les fonctions de Directeur adjoint et d'Adjoint de direction ne sont pas équivalentes).

Si certaines ressources humaines sont mises à disposition gracieuse par un autre établissement médico-social ou sanitaire, ne pas faire entrer les effectifs dans ce tableau (mais le valoriser dans l'item "partenariat"). A contrario si la mise à disposition entre dans le budget de la structure, comptabiliser les effectifs ici.

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Catégorie : Personnel de direction, d'encadrement et d'administration			
Directeur général	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Directeur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Directeur adjoint	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Directeur des ressources humaines	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adjoint de direction	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Chef de service	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Agent administratif et personnel de bureau	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre personnel administratif	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Catégorie : Personnel des services généraux			
Agent de service général	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Chauffeur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Maitresse de maison	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ouvrier professionnel	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Surveillant de nuit	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre personnel des services généraux	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Personnel éducatif, pédagogique et social			
Aide médico-psychologique / Accompagnant éducatif et social (AES)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Animateur social	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Assistant de service social	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Assistante familiale ou maternelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
AVJiste (Aide à la vie journalière)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Codeur en langue française parlée complétée (LFPC)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Conseiller économique social et familial	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Éducateur de jeunes enfants	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Éducateur spécialisé	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Éducateur sportif / enseignant APA	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Éducateur technique	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Éducateur technique spécialisé	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Enseignants spécialisés (si budgétés)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ICACS (Intervenant Conseil en Accessibilité et Compensation Sensorielle)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Interface de communication	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Personnel éducatif, pédagogique et social			
Moniteur d'atelier	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Moniteur éducateur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Musicothérapeute / Arthérapeute	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Professeur LSF (langue des signes française)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Technicien de l'intervention sociale et familiale	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Transcripteur-adaptateur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Personnel médical			
Médecin en rééducation fonctionnelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Médecin généraliste	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pédiatre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Psychiatre, pédopsychiatre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre spécialité	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>





Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Psychologues et personnel paramédical			
Aide-soignant	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Auxiliaire de puériculture	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ergothérapeute	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Infirmier	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Instructeur en locomotion	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Masseur kinésithérapeute	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Neuropsychologue	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Orthophoniste	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Orthoptiste	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Psychologue	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Psychomotricien, rééducateur en motricité	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre personnel paramédical	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre			
Autre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>





Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

II.2) ETP budgétés non pourvus

Le fait d'avoir des ETP budgétés non pourvus constitue-t-il une situation récurrente dans votre structure ?

Veillez choisir votre réponse : Oui Non

Pour quelles fonctions rencontrez-vous des difficultés ?

II.3) Répartition des effectifs rémunérés au 31 décembre 2019 (hors stage)

Indiquer dans le tableau le nombre de professionnels rémunérés sur le budget de l'établissement selon le statut

Type de contrat	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
CDI	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CDD	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<i>Dont CDD de remplacement</i>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Intérim	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Contrat de professionnalisation	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Contrat d'apprentissage	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre contrat aidé	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre	<input type="text"/>	<input type="text"/>



II.4) Répartition des effectifs enseignants (poste non budgétés) :

Si les fonctions ci-dessous sont intégrées dans votre budget, elles ne sont pas à renseigner ici mais dans le tableau des effectifs au point II.1.

Si un professionnel cumule les fonctions de coordonnateur pédagogique et d'enseignant, le déclarer seulement en tant que coordonnateur pédagogique (pas de double compte).

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
Enseignant	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Enseignant spécialisé	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Coordinateur pédagogique	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres personnels d'enseignement	<input type="text"/>	<input type="text"/>

II.5) Nombre de stagiaires accueillis durant l'année



	Nombre de stagiaires
Stagiaires rémunérés	<input type="text"/>
Stagiaires non rémunérés	<input type="text"/>





II.6) Âge du personnel au 31 décembre (Indicateur ANAP 2Re3.2)

(A partir du nombre d'agents réel figurant dans le tableau des effectifs du compte administratif)

Classes d'âge	Nombre de personnes
Moins de 20 ans	<input type="text"/>
20-29 ans	<input type="text"/>
30-39 ans	<input type="text"/>
40-49 ans	<input type="text"/>
50-54 ans	<input type="text"/>
55-59 ans	<input type="text"/>
60-64 ans	<input type="text"/>
65 ans ou plus	<input type="text"/>

II.7) Ancienneté du personnel au 31 décembre

(A partir du nombre d'agents réel figurant dans le tableau des effectifs du compte administratif)

Intervalles	Nombre de personnes
Moins de 1 an	<input type="text"/>
De 1 à 4 ans	<input type="text"/>
5-9 ans	<input type="text"/>
10-19 ans	<input type="text"/>
20 ans ou plus	<input type="text"/>



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

II.8) Formation du personnel au cours de l'année

Reportez ici les formations réalisées au cours de l'exercice 2019, ayant fait l'objet d'une convention avec un organisme de formation.

Toutes les formations répondant à ce critère sont à prendre en compte, qu'elles soient gratuites ou payantes. Tout professionnel de l'équipe ayant bénéficié d'une formation pendant l'année doit être pris en compte ici, y compris s'il travaille dans un autre établissement ou service.

Par ailleurs, l'item recense désormais la thématique globale de la formation, et non plus son intitulé exact.

Ex. 1 : pour une formation intitulée "la découverte de la sexualité chez les adolescents présentant un TSA", indiquez "sexualité et TSA".

Ex. 2 : pour une formation intitulée "s'approprier les nomenclatures SERAFIN", indiquez "SERAFIN".

Type de formation	Thématique de la formation	Nb d'heures (par pers.)	Nb de personnes
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

60 lignes

II.9) Commentaires

Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

III. ACTIVITE

III.1) Modalités de fonctionnement de la structure

L'accueil au sein des UEMA et UEEA est à intégrer dans la modalité "accueil de jour"

	Global	Acc. de nuit / hébergement continu / en week-end	Internat / hébergement de week-end (discontinu) : ouverture de l'accueil en hébergement certains week-end de l'année	Acc. de nuit / hébergement en semaine (du lun au ven)	Internat / hébergement scolaire (si agrément spécifique, différent de l'internat de semaine)	Acc. de jour
Nombre annuel de jours d'ouverture (indicateur ANAP 3)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre de places financées dans l'année (<i>hors accompagnement temporaire</i>)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre de places financées dans l'année en accompagnement temporaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre annuel de journées théoriques 	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre de journées réalisées	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
dont nb de <i>journées réalisées en accueil temporaire / répit</i>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

III.2) Flux et file active

La file active est l'ensemble des personnes qui ont été vues au moins une fois dans l'année, quelle que soit la modalité d'accompagnement. La file active est égale à la population présente au 31 décembre + le nombre de sorties dans l'année.

Le nombre de personnes en dérogation ne peut pas être inférieur à la somme des amendements Creton.

	Nombre
File active des personnes accompagnées durant l'année (ANAP 2Pr7.2)	<input type="text"/>
Nombre de personnes en dérogation accompagnées dans l'année	<input type="text"/>
<i>Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 20 à 23 ans</i>	<input type="text"/>
<i>Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 24 ans ou plus au 31.12.2020</i>	<input type="text"/>



Taux de personnes en dérogation (ANAP IPr1.1)



	Nombre
Nombre d'admissions dans l'année (hors accompagnement temporaire)	<input type="text"/>
Nombre d'admissions en accompagnement temporaire dans l'année	<input type="text"/>

III.2) Flux et file active (suite)

Répartition de la file active selon la modalité d'accueil

Accompagnement de nuit : se calcule à partir de la prise de repas du soir

Sur ce point, la CNSA dit que l'hébergement comprend un coucher et un lever. Mais cela pose le problème de la valorisation des accueils en soirée, sans qu'il y ait pour autant un d'hébergement.

Accompagnement de journée : se calcule à partir de la prise de repas du midi (en interne ou en externe). Le repas du soir prédomine sur le repas du midi : pas d'accompagnement conjoint de journée et de soirée possible

Accompagnement ambulatoire : se calcule à partir d'un déplacement de l'établissement et d'un « acte » réalisé au service ou d'un suivi libéral.

Le total de la colonne doit être égal à la file active précisée à la question précédente

	Nombre
Accompagnement de nuit : Internat complet / hébergement continu (365j./ an) uniquement	<input type="text"/>
Accompagnement de nuit : Internat/ hébergement de week-end (discontinu) uniquement : ouverture de l'accueil en hébergement certains week-end de l'année	<input type="text"/>
Accompagnement de nuit, hébergement de semaine uniquement	<input type="text"/>
Accompagnement de nuit : Internat / hébergement scolaire (si agrément spécifique, différent de l'internat de semaine)	<input type="text"/>
Accompagnement de journée (accueil de jour, semi-internat) uniquement	<input type="text"/>
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire uniquement (<i>accompagnement ambulatoire type SESSAD</i>)	<input type="text"/>
Jeunes ayant bénéficié au cours de l'année de plusieurs modalités d'accompagnement (<i>hébergement séquentiel, accompagnement en journée séquentiel, prestation en lieu de vie ordinaire...</i>)	<input type="text"/>
UEMA	<input type="text"/>
UEEA	<input type="text"/>
Accueil / accompagnement temporaire (<i>dont répit</i>)	<input type="text"/>





III.3) Absentéisme

Le nombre total de jours d'absences ne peut pas être supérieur à la somme du détail.

	Nombre
Nombre total de jours d'absence des jeunes de la file active	<input type="text"/>
<i>dont pour hospitalisation</i>	<input type="text"/>
<i>dont pour maladie</i>	<input type="text"/>
<i>dont pour sortie autorisée</i>	<input type="text"/>
<i>dont motif injustifié</i>	<input type="text"/>
<i>dont autres</i>	<input type="text"/>
Nombre de personnes ayant été absentes au moins une fois dans l'effectif (file active)	<input type="text"/>

Nombre moyen annuel de journées d'absence par jeune accompagné (ANAP 2Pr7.1.1)



III.4) Transport

Répartition des jeunes selon leur mode de transport (trajet domicile / établissement) :

	Nombre
Taxi / VSL rémunéré par l'établissement	<input type="text"/>
<i>dont PMR</i>	<input type="text"/>
Transporteur collectif (bus...) rémunéré par l'établissement	<input type="text"/>
<i>dont PMR</i>	<input type="text"/>
Transport interne à la structure (y compris mutualisé)	<input type="text"/>
Transport en commun	<input type="text"/>
Par leurs propres moyens (marche, vélo, véhicule personnel ou familial)	<input type="text"/>



III.5) Commentaires

Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

IV. JEUNES ACCOMPAGNES AU 31/12

IV.1) Profil des jeunes accompagnés présents au 31 décembre 2019

Nombre de jeunes accompagnés selon le type de déficience principale et associée, au 31/12
(Toutes personnes, y compris en accueil temporaire)

	Déficience principale	Déficience associée
Déficience intellectuelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Troubles du spectre de l'autisme (TSA)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Troubles du psychisme, du comportement ou de la communication	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Troubles du langage et des apprentissages	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Déficiences auditives	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Déficiences visuelles	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Déficiences motrices	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Cérébro-lésions	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Polyhandicap	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres types de déficiences	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Parmi les effectifs signalés, combien sont (toutes personnes, y compris en accueil temporaire, au 31/12) :

	Nombre
En situation de handicap rare (confirmé par l'équipe relais handicap rare)	<input type="text"/>
Epileptiques - Épilepsie active (plus de 12 crises par an)	<input type="text"/>
Epileptiques - Épilepsie stabilisée ou modérément active (entre 0 et 12 crises par an)	<input type="text"/>
En cours de diagnostic (quelle que soit la pathologie)	<input type="text"/>

Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31/12 (toutes personnes, y compris accueil temporaire) (ANAP 2Pr6.1)

	Nombre		Nombre
Moins d'1 an	<input type="text"/>	6 à 10 ans (inclus)	<input type="text"/>
1 à < 2 ans	<input type="text"/>	11 à 15 ans (inclus)	<input type="text"/>
2 à < 3 ans	<input type="text"/>	16 à 17 ans (inclus)	<input type="text"/>
3 à < 4 ans	<input type="text"/>	18 à 19 ans (inclus)	<input type="text"/>
4 à < 5 ans	<input type="text"/>	20 à 24 ans (inclus)	<input type="text"/>
5 à < 6 ans	<input type="text"/>	25 à 29 ans (inclus)	<input type="text"/>

Nombre de jeunes nécessitant une adaptation spécifique au transport (transport assuré par la structure uniquement)

Données à renseigner au 31/12

	Nombre
Pas d'adaptation	<input type="text"/>
Avec transfert place assise	<input type="text"/>
Fauteuil roulant	<input type="text"/>
Accompagnement humain en raison d'une trachéotomie	<input type="text"/>
Accompagnement humain en raison de troubles du comportement	<input type="text"/>





IV.2) Parcours scolaire et de formation (données au 31.12)

Nombre de jeunes scolarisés selon le type de classe et le temps de scolarité (au 31/12).

Si un jeune est en **scolarité partagée** entre deux classes différentes (exemple : unité d'enseignement et classe ordinaire ; OU unité d'enseignement interne et unité d'enseignement externe), **le noter dans chaque modalité correspondante, à temps partiel** (Doublés comptes autorisés).

	Temps plein (24 heures ou plus)	Temps partiel	Dont acc. par une AESH
Scolarité dans un établissement médico-social			
Unité d'enseignement interne à l'établissement médico-social	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Unité d'enseignement externalisée dans un établissement scolaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Scolarité dans un établissement scolaire			
Ecole maternelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ecole élémentaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ULIS école	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Collège	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
SEGPA	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ULIS Collège	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Maison Familiale et Rurale	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lycée/lycée professionnel/CFA	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ULIS Lycée	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
EREA	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre (Pôle de regroupement...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Enseignement supérieur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>





IV.2) Parcours scolaire et de formation (données au 31.12) (suite)

Données à renseigner au 31/12

	Nombre
Scolarité partagée uniquement entre UE interne à l'établissement et UE externalisée	<input type="text"/>
Scolarité partagée entre établissement médico-social et un établissement scolaire	<input type="text"/>
Scolarité partagée entre une ULIS et une classe ordinaire	<input type="text"/>

Nombre de jeunes non scolarisés (ne fréquentant ni un établissement scolaire, ni une unité d'enseignement, ni un enseignement à distance type CNED)

Données à renseigner au 31/12

	Nombre
Nombre de jeunes non scolarisés, parmi les 3-15 ans	<input type="text"/>

Données à renseigner au 31/12

	Nombre
Nombre de jeunes ayant bénéficié d' au moins une inclusion scolaire au cours de l'année ?	<input type="text"/>

Données à renseigner au 31/12

	Nombre
Nombre de jeunes ayant fait au minimum un stage dans l'année (en milieu ordinaire ou protégé)	<input type="text"/>
Nombre de jeunes engagés dans un parcours professionnel formalisé	
<i>Contrat d'apprentissage</i>	<input type="text"/>
<i>Contrat de professionnalisation</i>	<input type="text"/>
<i>Autre</i>	<input type="text"/>

IV.2) Parcours scolaire et de formation (données au 31.12) (suite)

Répartition des élèves selon leur niveau scolaire réel (Toutes personnes, y compris en accueil temporaire)

	- de 6 ans	6-11 ans	12-15 ans	16 ans ou +
Cycle 1 (PS, MS, GS d'école maternelle)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Cycle 2 (CP, CE1, CE2)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Cycle 3 (CM1, CM2, 6ème)		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Cycle 4 (5ème, 4ème, 3ème)		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lycée général ou technologique			<input type="text"/>	<input type="text"/>
CAP-BEP/Bac Professionnel			<input type="text"/>	<input type="text"/>
Post-BAC				<input type="text"/>

IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre de jeunes suivis en pédopsychiatrie (ou par un CMPP)

	Nombre
CMPP	<input type="text"/>
CMP	<input type="text"/>
Hôpital de jour (pédopsychiatrie)	<input type="text"/>

	Nombre
Nombre de jeunes ayant un traitement médicamenteux en raison de ses troubles psychologiques/psychiatriques :	<input type="text"/>





IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents (suite)

	En interne (ou sur financement)	En libéral ou hospitalier (hors financement de l'établissement)
Ergothérapeute	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Kinésithérapeute	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Orthophoniste	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Orthoptiste	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Psychologue	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Psychomotricien	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Psychiatre	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Médecin rééducation fonctionnelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre médecin	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Instructeur en locomotion	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Avejiste	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Transcripteur-adaptateur de documents	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Interface de communication	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Codeur LFPC	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre professionnel paramédical	<input type="text"/>	<input type="text"/>

IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents (suite)

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre de jeunes présentant des troubles du langage oral et/ou de la communication :

	Nombre
Nombre total de jeunes non oralisant (hors surdité)	<input type="text"/>
Nombre total de jeunes concernés par un outil de communication alternative (PECS, MAKATON, photo langage,...)	<input type="text"/>

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre d'enfants utilisant comme modalité de communication privilégiée :

	Nombre
Braille	<input type="text"/>
LSF (Langue des Signes Française)	<input type="text"/>
LFPC (Langue Française Parlée Complétée)	<input type="text"/>

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre d'enfants nécessitant un appareillage et/ou des adaptations techniques :

	Nombre
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience motrice (<i>dont fauteuil, déambulateur, corset, attelle, coque, verticalisateur</i>)	<input type="text"/>
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience sensorielle (<i>dont implant cochléaire, prothèses intra auriculaire, contour d'oreille</i>)	<input type="text"/>
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience visuelle	<input type="text"/>
Nombre de jeunes ayant besoin d'un mobilier adapté	<input type="text"/>



IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents (suite)

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre de jeunes concernés par :

Nota : Les adaptations alimentaires ne faisant pas l'objet d'une prescription médicale sont déclarées dans la rubrique alimentation.

	Nombre
Un régime alimentaire spécifique (sur prescription médicale) Ex: texture modifiée, allergie	<input type="text"/>
Une stomie	<input type="text"/>
Une sonde gastrique	<input type="text"/>

Nombre de jeunes présentant des besoins relatifs à l'alimentation

	Nombre
Nombre de jeunes concernés par une adaptation alimentaire (<i>autre que prescrites médicalement</i>). Ex : matériel spécifique d'aide à la prise des repas	<input type="text"/>
Nombre de jeunes ayant besoin d'un accompagnement lors des repas	<input type="text"/>



IV.4) Jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance

Nombre de jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance, au 31/12

Données à renseigner au 31 décembre

		Nombre de <u>mineurs</u> bénéficiant
d'un placement	en IME	<input type="text"/>
	Chez un assistant familial	<input type="text"/>
	chez un tiers digne de confiance	<input type="text"/>
	en pouponnière	<input type="text"/>
	En MECS (ou foyer) *	<input type="text"/>
d'une mesure éducative	AED	<input type="text"/>
	AEMO	<input type="text"/>

	Nombre
Nombre de contrats jeunes majeurs (CJM) :	<input type="text"/>

	Nombre
Nombre d'enfants/jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure PJJ :	<input type="text"/>

IV.5) Situation complexe

Données à renseigner par rapport à la file active

	Nombre
Nombre de jeunes accompagnés ayant fait l'objet d'un GOS	
<i>dont nombre de jeunes accompagnés uniquement par l'établissement</i>	<input type="text"/>
<i>dont nombre de jeunes accompagnés par plusieurs ESMS (EEAP, IEM, IES, IME, ITEP, SESSAD)</i>	<input type="text"/>

	Nombre
Nombre de jeunes pour lesquels l'établissement a bénéficié de crédit non reconductible (CNR)	<input type="text"/>



IV.6) Commentaires

Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.

^

v



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

V. JEUNES ENTRES PENDANT L'ANNEE

V.1) Délais d'attente avant admission

Cette partie concerne les jeunes admis entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 inclus, hors accompagnement temporaire.

A quoi attribuez-vous les délais d'admission dans votre établissement ?

Vous pouvez choisir jusqu'à **3 motifs** en les hiérarchisant de 1 à 3

Situation de sous effectifs (personnel)	<input type="text"/>
Augmentation des demandes	<input type="text"/>
Augmentations des durées de prise en charge	<input type="text"/>
Manque d'offre alternative sur le territoire	<input type="text"/>
Manque de ressources internes	<input type="text"/>
Manque de place dans un autre établissement	<input type="text"/>
Postes budgétés mais non pourvus	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>

V.2) Age des jeunes entrés pendant l'année

	Nombre		Nombre
Moins d'1 an	<input type="text"/>	6 à 10 ans (inclus)	<input type="text"/>
1 à < 2 ans	<input type="text"/>	11 à 15 ans (inclus)	<input type="text"/>
2 à < 3 ans	<input type="text"/>	16 à 17 ans (inclus)	<input type="text"/>
3 à < 4 ans	<input type="text"/>	18 à 19 ans (inclus)	<input type="text"/>
4 à < 5 ans	<input type="text"/>	20 à 24 ans (inclus)	<input type="text"/>
5 à < 6 ans	<input type="text"/>	25 à 29 ans (inclus)	<input type="text"/>

V.3) Scolarité avant l'admission (jeunes entrés dans l'année uniquement)

	Nombre	Dont acc. par une AESH
Non scolarisé	<input type="text"/>	
Scolarité dans un établissement MS uniquement		
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	<input type="text"/>	
Unité d'enseignement externalisée dans un établissement scolaire	<input type="text"/>	
UEMA	<input type="text"/>	
UEEA	<input type="text"/>	
Scolarité partagée entre un étab. MS et un étab. scolaire		
Une journée ou moins par semaine dans l'établissement scolaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Entre 1,5 et 3,5 journées par semaine dans l'établissement scolaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Scolarité dans un établissement scolaire uniquement		
ULIS Primaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ULIS secondaire (collège, lycée)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
SEGPA	<input type="text"/>	<input type="text"/>
EREA	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Enseignement ordinaire à temps complet	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Enseignement ordinaire à temps partiel	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre	<input type="text"/>	<input type="text"/>

V.4) Accompagnement antérieur (jeunes entrés dans l'année uniquement)

	Nombre
Uniquement en famille (A l'exclusion de toute autre modalité d'accueil, y compris scolaire)	<input type="text"/>
Milieu ordinaire (ex. école ordinaire, crèche) <u>uniquement</u>	<input type="text"/>
CAMSP	<input type="text"/>
CMPP	<input type="text"/>
EEAP	<input type="text"/>
IEM	<input type="text"/>
IES	<input type="text"/>
IME (dont UEMA ou UEEA le cas échéant)	<input type="text"/>
ITEP/DITEP	<input type="text"/>
SESSAD (dont UEMA ou UEEA le cas échéant)	<input type="text"/>
Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE)	<input type="text"/>
Autres ESMS	<input type="text"/>
Equipe relais handicap rare (ERHR)	<input type="text"/>
Services de psychiatrie infanto-juvénile	<input type="text"/>
Professionnels paramédicaux libéraux	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>

V.5) Commentaires

Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.

^

v





Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

Délai d'admission pour les entrants (hors accompagnement temporaire)

Pour chacune des personnes entrées au cours de l'année 2019, veuillez renseigner la date de notification délivrée par la CDAPH, ainsi que la date d'admission dans l'établissement.

Pour ce faire, cliquez sur les icônes représentant un calendrier pour ouvrir la fenêtre qui vous permettra de sélectionner la date.

Ces données serviront à calculer les délais moyens avant admission.

Date de notification	Date d'admission
<input type="text"/>	<input type="text"/>

60 lignes

Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

VI. JEUNES SORTIS PENDANT L'ANNEE

VI. 1) Durée moyenne de séjour

Cette partie concerne les jeunes ayant quitté définitivement l'établissement entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 inclus, hors accompagnement temporaire, consultation ponctuelle et interruption ou sortie temporaire)

	Nombre
Nombre de sorties définitives dans l'année (y compris les accueils temporaires)	<input type="text"/>
Nombre de sorties définitives dans l'année hors accueils temporaires	<input type="text"/>
<i>Dont sorties avec notification</i>	<input type="text"/>
<i>Dont sorties sans notification</i>	<input type="text"/>

VI. 2) Age à la sortie

	Nombre		Nombre
Moins d'1 an	<input type="text"/>	6 à 10 ans (inclus)	<input type="text"/>
1 à < 2 ans	<input type="text"/>	11 à 15 ans (inclus)	<input type="text"/>
2 à < 3 ans	<input type="text"/>	16 à 17 ans (inclus)	<input type="text"/>
3 à < 4 ans	<input type="text"/>	18 à 19 ans (inclus)	<input type="text"/>
4 à < 5 ans	<input type="text"/>	20 à 24 ans (inclus)	<input type="text"/>
5 à < 6 ans	<input type="text"/>	25 à 29 ans (inclus)	<input type="text"/>



VI. 3) Parcours après la sortie

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur activité ou accueil en journée après la sortie (Indicateur ES2018)

	Nombre
Education générale ou professionnelle	
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage avec SESSAD	<input type="text"/>
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage sans SESSAD	<input type="text"/>
IME	<input type="text"/>
Etablissement pour enfants polyhandicapés	<input type="text"/>
ITEP/DITEP	<input type="text"/>
IEM	<input type="text"/>
IES	<input type="text"/>
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	<input type="text"/>
Activité professionnelle	
Activité à caractère professionnel en ESAT	<input type="text"/>
Emploi en entreprise adaptée	<input type="text"/>
Emploi en milieu ordinaire	<input type="text"/>
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	<input type="text"/>
En formation ou en stage	<input type="text"/>





VI. 3) Parcours après la sortie (suite)

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur activité ou accueil en journée après la sortie (Indicateur ES2018)

	Nombre
Autre activité ou accueil	
Hospitalisation en psychiatrie	<input type="text"/>
Autre hospitalisation	<input type="text"/>
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	<input type="text"/>
Accueil en MAS ou FAM	<input type="text"/>
Accueil en établissement à l'étranger	<input type="text"/>
Autre	
A domicile, sans activité, sans prise en charge médico-sociale	<input type="text"/>
Autre	<input type="text"/>
Activité inconnue	<input type="text"/>
Sans objet : décès	<input type="text"/>

VI. 3) Parcours après la sortie (suite)

Insertion professionnelle des jeunes sortis pendant l'année

	Nombre
Contrats non aidés	
Nombre de jeunes en CDI	<input type="text"/>
Nombre de jeunes en CDD - 12 mois	<input type="text"/>
Nombre de jeunes en CDD + 12 mois	<input type="text"/>
Interim	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>
Contrats aidés	
Contrat de professionnalisation / Apprentissage	<input type="text"/>
Contrat Unique d'Insertion (CUI)	<input type="text"/>
Entreprise adaptée	<input type="text"/>
Formation adulte pré- et qualifiante	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>





VI. 3) Parcours après la sortie (suite)

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur logement ou hébergement après la sortie (indicateur ES2018)

	Nombre
Logement personnel	<input type="text"/>
Hébergé chez parents, proches	<input type="text"/>
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	<input type="text"/>
Famille d'accueil	<input type="text"/>
Foyer d'hébergement	<input type="text"/>
Foyer occupationnel ou foyer de vie	<input type="text"/>
MAS ou FAM	<input type="text"/>
Établissement de santé	<input type="text"/>
Établissement social (MECS, maison relais,...)	<input type="text"/>
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	<input type="text"/>
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	<input type="text"/>
Autre	<input type="text"/>
Inconnu	<input type="text"/>
Sans objet : décès	<input type="text"/>

VI. 4) Suivi des sortants

	Nombre
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi durant l'année 2019	<input type="text"/>
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années	<input type="text"/>



VI. 5) Orientations prévues, mais non réalisées

Jeunes présents dans la structure au 31/12, faute d'avoir pu mettre en place les orientations (sur la base d'une notification de la MDPH). En cas de double notification, retenir le 1er choix ou celui le plus adapté aux besoins de la personne.

	Nombre	Dont amendement Creton
SEEEES (ex IMP)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
SIPFP (ex IMPPro)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ITEP	<input type="text"/>	<input type="text"/>
IEM	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre SESSAD	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Foyer de vie	<input type="text"/>	<input type="text"/>
MAS	<input type="text"/>	<input type="text"/>
FAM	<input type="text"/>	<input type="text"/>
SAJ	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ESAT/EA	<input type="text"/>	<input type="text"/>
SAVS	<input type="text"/>	<input type="text"/>
SAMSAH	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres ESMS	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Structures/services hospitaliers	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

Durée d'accompagnement des personnes **sorties définitivement**

Pour chacune des personnes sorties définitivement au cours de l'année 2019, veuillez renseigner la date à laquelle elle a été admise, ainsi que la date de sa sortie.

Pour ce faire, cliquez sur les icônes représentant un calendrier pour ouvrir la fenêtre qui vous permettra de sélectionner la date.

Date d'admission	Date de sortie
<input type="text"/> 	<input type="text"/> 
<input type="text"/> 	<input type="text"/> 
<input type="text"/> 	<input type="text"/> 
<input type="text"/> 	<input type="text"/> 
<input type="text"/> 	<input type="text"/> 
<input type="text"/> 	<input type="text"/> 
<input type="text"/> 	<input type="text"/> 

60 lignes

VI.6) Commentaires

Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

VII. PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

VII. 1) Surpoids et obésité

	Nombre
Nombre de jeunes ayant fait l'objet d'une évaluation de leur IMC (visite d'admission et/ou suivi régulier) au cours de l'année	<input type="text"/>

Est-ce que la thématique de **prévention du surpoids et de l'obésité** et de la pratique d'une activité sportive a été abordées au cours de l'année lors :

- des CVS (Conseil de la vie sociale) :	<input type="text"/>
- du PPA/PPS avec les parents :	<input type="text"/>
- de réunions destinées aux jeunes :	<input type="text"/>

La question de la **nutrition** et des **troubles alimentaires** éventuels a-t-elle été traitée au cours de l'année ?

Choisissez votre réponse :

Préciser le nombre d'enfants concernés :

Préciser les professionnels qui ont été associés (**choix multiple**) :

- IDE
- CESF
- Médecin
- Cuisinier
- Educateur
- Diététicien
- Orthophoniste
- Prestataire extérieur



VII. 2) Education à la santé et accès aux soins

	Nombre
Nombre de jeunes à jour de leurs vaccinations obligatoires , parmi l'ensemble des personnes accompagnées au cours de l'année (file active)	<input type="text"/>
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste , parmi l'ensemble des personnes accompagnées au cours de l'année (file active)	<input type="text"/>

VII. 3) Prévention des conduites à risques

Nombre de jeunes concernés par des **actions de prévention** organisées dans l'établissement au cours de l'année

Thématique	Nombre de jeunes
Conduites addictives (alcool, drogues, jeux, écran...)	<input type="text"/>
Santé bucco-dentaire	<input type="text"/>
Obésité	<input type="text"/>
Vie affective et sexuelle (VAS)	<input type="text"/>



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

VII. 4) Commentaires

Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

VIII. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

Pour saisir vos données, vous devez :

1. Télécharger le fichier Excel "Couverture géographique" en cliquant sur le lien ci-dessous

[Couverture géographique](#)

2. Saisir vos données dans le fichier (veillez à bien enregistrer votre document)

3. Déposer le fichier renseigné ci-dessous

Site principal
#

Si vous avez une ou plusieurs antennes, veuillez répéter l'opération autant de fois que nécessaire (maximum 4 antennes).

Veillez à bien indiquer la commune d'implantation de l'antenne.

[Couverture géographique](#)

Antenne 1

#

Antenne 2

#

Antenne 3

#

Antenne 4

#



VIII. 1) Commentaires

Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.



Ajouter un en-tête

VIII. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Merci de rappeler les informations générales suivants :

Raison sociale

Département d'implantation

Commune d'implantation

Type d'établissement

Répartition des jeunes accompagnés au 31 décembre selon leur commune de domicile
(Hors accompagnement temporaire)

(Référence : Commune de domiciliation ou lieu de vie principal des jeunes)

	Département	Commune	Nombre		
			Acc. de nuit / hébergement continu / en week-end	Acc. de nuit / hébergement en semaine (du lun au ven)	Acc. de jour / semi internat
1					
2					
3					
4					
5					
6					

85 lignes

Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

IX. RESEAU PARTENARIAL

IX.1) Etablissement sociaux et médico-sociaux (ESMS)

Catégorie ESMS	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
CAMSP	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CMPP	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ESAT	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
FAM	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
SEES (ex IMP)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
SIPFP (ex IMPro)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
IEM	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ITEP	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
MAS	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
SESSAD	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres ESMS	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Autres ESMS :

IX.2) Structures/services hospitaliers



Type d'établissement ou de service sanitaire	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

IX.3) Professionnels libéraux

Catégorie de professionnels	Nombre de professionnels
<input type="text"/>	<input type="text"/>

IX.4) Structures de la petite enfance

Catégorie ESMS	Nombre de structures	<i>dont nombre de partenariats formalisés</i>	<i>dont nombre de conventions réellement mises en œuvre</i>
Structures de la petite enfance	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Assistante maternelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres structures de la petite enfance :	<input type="text"/>		

IX.5) Education nationale

Catégorie d'établissement	Nombre de structures	<i>dont nombre de partenariats formalisés</i>	<i>dont nombre de conventions réellement mises en œuvre</i>
École maternelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
École élémentaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Collège	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lycée / Lycée professionnel	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ULIS - Primaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ULIS - Collège	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ULIS - Lycée	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
SEGPA	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
EREA	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>





IX.6) Sport et loisirs (*dont accueils de loisirs, clubs sportifs, etc.*)



Type de structure	Nombre de structures	<i>dont nombre de partenariats formalisés</i>	<i>dont nombre de conventions réellement mises en œuvre</i>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

IX.7) Insertion professionnelle

Type de structure	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

IX.8) Protection de l'enfance

Type de structure	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
Services concourant à la protection de l'enfance (AEMO, SIOE)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
MECS	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Établissement de placement PJJ (FAE, CEF, CER, EPE, UEMO)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
AED	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Accueil familial	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Établissement d'accueil mère-enfant	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pouponnière à caractère social	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

IX.9) Services de l'Etat, collectivité territoriale, etc.

Type de collectivité ou de service	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>





IX.8) Protection de l'enfance

Type de structure	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
Services concourant à la protection de l'enfance (AEMO, SIOE)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
MECS	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Établissement de placement PJJ (FAE, CEF, CER, EPE, UEMO)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
AED	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Accueil familial	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Établissement d'accueil mère-enfant	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pouponnière à caractère social	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

IX.9) Services de l'Etat, collectivité territoriale, etc.

Type de collectivité ou de service	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

IX.10) Autres partenariats (prévention...)

Type de structure	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

IX.11) Commentaires

Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

X. DERMARCHE QUALITE ET PARTICIPATION DES PERSONNES

X.1) Implication des familles

	Nombre
Nombre de familles (ou de représentants légaux) présentes (au moins un des deux parents) à l' <u>élaboration du PPA</u>	<input type="text"/>
	Nombre
Nombre d'enfants pour lesquels au moins une réunion avec l' <u>Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS)</u> s'est tenue durant l'année	<input type="text"/>

X.2) Instances pour la participation des usagers

Disposez-vous d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS) ? Oui Non

Rencontrez-vous des difficultés pour constituer et/ou réunir le CVS ?

Aucune Ponctuellement Régulièrement Systématiquement

Disposez-vous d'une autre forme de participation ? Oui Non

Précisez :



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)



X.3) Commentaires

Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.



Rapport d'activité harmonisé

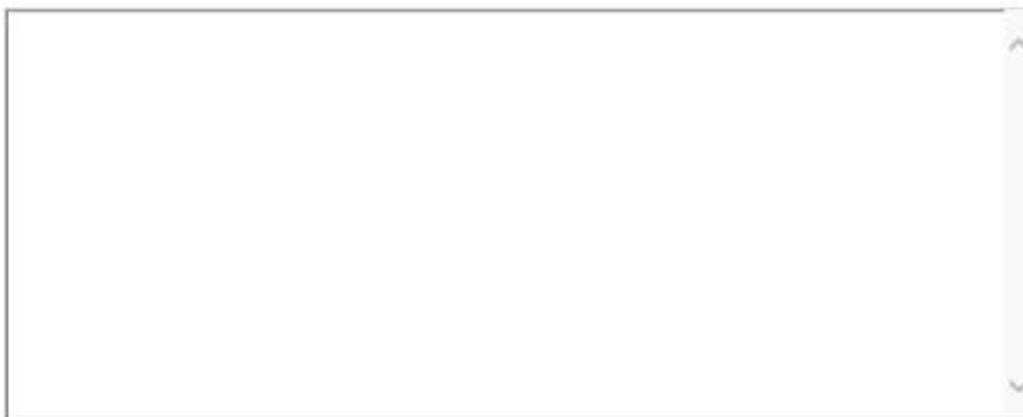
[Retour au sommaire](#)

XI. PROJET ET PERSPECTIVES

Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.

Veillez indiquer les projets et perspectives qui aboutiront à une modification du projet d'établissement (pour exemple, augmentation du nombre de places, modification du type d'accueil, changement dans l'organigramme de l'établissement...) :

Veillez indiquer les nouvelles activités, nouveaux services rendus à l'utilisateur :



XI. 1) Commentaires

Ces commentaires ne seront pas exploités statistiquement. Ils ont vocation à nourrir votre dialogue de gestion, en contextualisant les données que vous avez renseignées.



Rapport d'activité harmonisé

Retour au sommaire

Vous avez entièrement complété le rapport d'activité

Merci pour votre collaboration

Pensez à valider votre travail

Retour à la page précédente



Fermer et enregistrer vos réponses



4. Eléments spécifiques à la grille RAH SESSAD

Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

III. ACTIVITE

III.1) Modalités de fonctionnement de la structure

Nombre d'ACTES en lien avec le financement :

Prendre en compte les actes directs (réalisés auprès du jeune ou de sa famille) et les actes indirects (hors présentiel enfant ou sa famille mais qui concernent leur accompagnement : liens avec les partenaires, réunions, écrits...). Les actes indirects sont également nommés "actes de coordination".

En effet, la notion d'acte indirect est précisée au sens de coordination usuelle ou ordinaire. Elle comprend les actes nécessaires à la cohérence et la continuité du parcours de la personne, en dehors des interventions en face-à-face. Peuvent notamment entrer dans cette catégorie :

- les liens et réunions avec les partenaires, concernant le parcours du jeune ou sa famille
- les réunions d'équipe (ou les temps d'échange hors réunions) où est évoquée la situation de la personne (ex. évaluation de l'atteinte d'objectifs, coordination de projet...)

Ne sont pas considérés comme des actes indirects les temps professionnels qui ne concernent pas le parcours du jeune, comme la démarche qualité, la rédaction du projet de service, les réunions d'organisation collective, etc.

	Nombre
Prévisionnel d'actes	<input type="text"/>
Actes réalisés	<input type="text"/>
<i>dont nombre d'actes indirects (ou de coordination)</i>	<input type="text"/>

Nombre annuel de jours d'ouverture (indicateur ANAP 3)

Jours de fonctionnement : nombre de jours où le SESSAD est ouvert (les professionnels travaillent, que des enfants soient accompagnés ou non. Cela intègre par exemple les journées de rentrée, les colloques associatifs, etc.)

Jours d'activité directe : nombre de jours où les enfants ou leur famille sont effectivement accompagnés. Cela n'intègre pas les journées institutionnelles citées précédemment.

Attention : Le nombre de jours d'activité ne peut pas être supérieur au nombre de jours de fonctionnement.

	SESSAD	UEMA	UEEA
Nombre de jours de fonctionnement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre de jours d'activité directe	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



		SESSAD	UEMA	UEEA
Nombre annuel de journées théoriques 		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre de journées réalisées 		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

III.3) Séances réalisées pour les jeunes et les familles

Nombre de jeunes de la file active concernés par les séances, selon leur type :

Un ou plusieurs actes peuvent être réalisés au cours de la séance. Mais dans la plupart des cas, le nombre d'actes et de séances sera équivalent." (source : *Guide méthodologique de la mesure de l'activité dans les ESMS, 2019, p.21*).

Indiquez ci-dessous les séances régulières (dont réunions internes, externes, liens partenaires, (synthèses, ESS,...,écrit) financées par le SESSAD uniquement. Cela ne prend pas en compte les séances pendant les congés, les sorties exceptionnelles, etc.

Si une séances combine deux formes d'accompagnement (ex : éducatif et thérapeutique) : compter la personne deux fois.



	Nombre de jeunes
Accompagnement socio-éducatif en face à face	
dont individuel au SESSAD	<input type="text"/>
dont individuel à domicile	<input type="text"/>
dont individuel hors domicile (dont école)	<input type="text"/>
dont collectif au SESSAD	<input type="text"/>
dont collectif extra muros	<input type="text"/>
Accompagnement pédagogique (réalisé par un enseignant)	
dont individuel au SESSAD	<input type="text"/>
dont individuel à domicile	<input type="text"/>
dont individuel hors domicile (dont école)	<input type="text"/>
dont collectif au SESSAD	<input type="text"/>
dont collectif extra muros	<input type="text"/>

III.3) Séances réalisées pour les jeunes et les familles (suite)

Nombre de jeunes de la file active concernés par les séances, selon leur type :

Un ou plusieurs actes peuvent être réalisés au cours de la séance. Mais dans la plupart des cas, le nombre d'actes et de séances sera équivalent." (source : Guide méthodologique de la mesure de l'activité dans les ESMS, 2019, p.21).

Indiquez ci-dessous les séances régulières (dont réunions internes, externes, liens partenaires, (synthèses, ESS,....écrit) financées par le SESSAD uniquement. Cela ne prend pas en compte les séances pendant les congés, les sorties exceptionnelles, etc.

Si une séances combine deux formes d'accompagnement (ex : éducatif et thérapeutique) : compter la personne deux fois.



	Nombre de jeunes
Accompagnement thérapeutique	
dont individuel au SESSAD	<input type="text"/>
dont individuel à domicile	<input type="text"/>
dont individuel hors domicile (dont école)	<input type="text"/>
dont collectif au SESSAD	<input type="text"/>
dont collectif extra muros	<input type="text"/>
dont séance thérapeutique en libéral (dont individuel ou collectif)	<input type="text"/>
Intervention sans la présence de l'enfant	
dont séances auprès des aidants (non professionnels)	<input type="text"/>
dont séances auprès des partenaires (professionnels)	<input type="text"/>



III.3) Séances réalisées pour les jeunes et les familles (suite)

Nombre de personnes concernées par les séances, selon la catégorie d'intervenants :

Attention, il s'agit du nombre de jeunes ou de cellules familiales et non du nombre total de séances.
Concernant le nombre de familles, ne recenser que les familles qui ont bénéficié d'une intervention directe de la part d'un professionnel.

Ex 1 : Intervention du psychologue auprès de la fratrie.

Ex 2 : Intervention de l'éducateur auprès des parents (avec ou sans présence de l'enfant) pour la mise en place d'un outil.

Intervenants	Nombre de jeunes	Nombre de familles
Catégorie : Personnel de direction, d'encadrement et d'administration		
Directeur général	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Directeur	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Directeur adjoint	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Directeur des ressources humaines	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adjoint de direction	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Chef de service	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Agent administratif et personnel de bureau	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre personnel administratif	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Personnel éducatif, pédagogique et social		
Aide médico-psychologique / Accompagnant éducatif et social (AES)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Animateur social	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Assistant de service social	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Assistante familiale ou maternelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>
AVJiste (Aide à la vie journalière)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Codeur en langue française parlée complétée (LFPC)	<input type="text"/>	<input type="text"/>





III.3) Séances réalisées pour les jeunes et les familles (suite)

Nombre de personnes concernées par les séances, selon la catégorie d'intervenants :

Attention, il s'agit du nombre de jeunes ou de cellules familiales et non du nombre total de séances.

Concernant le nombre de familles, ne recenser que les familles qui ont bénéficié d'une intervention directe de la part d'un professionnel.

Ex 1 : Intervention du psychologue auprès de la fratrie.

Ex 2 : Intervention de l'éducateur auprès des parents (avec ou sans présence de l'enfant) pour la mise en place d'un outil.

Intervenants	Nombre de jeunes	Nombre de familles
Personnel éducatif, pédagogique et social		
Conseiller économique social et familial	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Éducateur de jeunes enfants	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Éducateur spécialisé	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Éducateur sportif / enseignant APA	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Éducateur technique	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Éducateur technique spécialisé	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Enseignants spécialisés (si budgétés)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ICACS (Intervenant Conseil en Accessibilité et Compensation Sensorielle)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Interface de communication	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Moniteur d'atelier	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Moniteur éducateur	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Musicothérapeute / Arthérapeute	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Professeur LSF (langue des signes française)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Technicien de l'intervention sociale et familiale	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Transcripteur-adaptateur	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	<input type="text"/>	<input type="text"/>





III.3) Séances réalisées pour les jeunes et les familles (suite)

Nombre de personnes concernées par les séances, selon la catégorie d'intervenants :



Intervenants	Nombre de jeunes	Nombre de familles
Personnel médical		
Médecin en rééducation fonctionnelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Médecin généraliste	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pédiatre	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Psychiatre, pédopsychiatre	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre spécialité	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Psychologues et personnel paramédical		
Aide-soignant	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Auxiliaire de puériculture	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ergothérapeute	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Infirmier	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Instructeur en locomotion	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Masseur kinésithérapeute	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Neuropsychologue	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Orthophoniste	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Orthoptiste	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Psychologue	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Psychomotricien, rééducateur en motricité	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre personnel paramédical	<input type="text"/>	<input type="text"/>





III.3) Séances réalisées pour les jeunes et les familles (suite)

Nombre d'acteurs ayant bénéficié d'une intervention d'appui-conseil

La notion d'appui-conseil est évoquée ici au sens de la nomenclature SERAFIN. Dans ces situations, "l'ESMS est identifié comme expert sur son territoire, il mobilise les tiers, répond à leurs sollicitations en matière de conseil ou de formation (ex: la démarche de labellisation S3A : accueil, accompagnement, accessibilité)." (Nomenclatures SERAFIN, p.137)

Exemples : Participer à la formation de professionnels ; Mener des actions de sensibilisation auprès de professionnels ou tout public ; Expertise-conseil et mise à disposition de temps de personnels auprès d'autres structures médico-sociales, équipe relais handicap rare, structures de droit commun et autres organismes ; Mise à disposition / prêts de matériel spécifique...

	Nombre
ESMS	<input type="text"/>
Services hospitaliers	<input type="text"/>
Structures / acteurs de la petite enfance (y compris assistantes maternelles)	<input type="text"/>
Centre de loisirs, club sportif	<input type="text"/>
Education nationale, dont :	
<i>Ecole maternelle</i>	<input type="text"/>
<i>Ecole élémentaire</i>	<input type="text"/>
<i>Collège</i>	<input type="text"/>
<i>Lycée/Lycée professionnel</i>	<input type="text"/>
<i>ULIS - Primaire</i>	<input type="text"/>
<i>ULIS - Collège</i>	<input type="text"/>
<i>ULIS - Lycée</i>	<input type="text"/>
<i>SEGPA</i>	<input type="text"/>
<i>EREA</i>	<input type="text"/>
<i>Autres</i>	<input type="text"/>

III.4) Transport

Nombre de kilomètres parcourus dans l'année :

	Nombre
Nombre de kilomètres	<input type="text"/>
<i>dont véhicule de service ou véhicule du personnel</i>	<input type="text"/>
<i>dont taxi (si financé par l'établissement)</i>	<input type="text"/>
<i>dont remboursement des frais de transport des familles (si financé par l'établissement)</i>	<input type="text"/>

	Nombre
Nombre de jeunes utilisant régulièrement un mode de transport collectif ordinaire (train, tram, bus...) dans le cadre de son accompagnement par le SESSAD	<input type="text"/>



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

IV. JEUNES ACCOMPAGNES AU 31/12

IV.1) Profil des jeunes accompagnés présents au 31 décembre 2019

Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31/12 (toutes personnes, y compris accueil temporaire) (ANAP 2Pr6.1)

	Nombre
Structures de la petite enfance	<input type="text"/>
Assistantes maternelles	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>

Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre de jeunes bénéficiant d'un suivi dans un autre ESMS (en plus du SESSAD)	Nombre
CAMSP	<input type="text"/>
CMPP	<input type="text"/>
ITEP	<input type="text"/>
IME	<input type="text"/>
Autre	<input type="text"/>

VIII. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Merci de rappeler les informations générales suivantes :

Raison sociale

Département d'implantation

Commune d'implantation

Type d'établissement

**Répartition des jeunes accompagnés au 31 décembre selon leur commune de domicile
(Hors accompagnement temporaire)**

(Référence : Commune de domiciliation ou lieu de vie principal des jeunes)

	Département	Commune	Nombre
			Accompagnement ambulatoire (SESSAD)
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			

85 lignes

5. Éléments spécifiques à la grille RAH ITEP

Rapport d'activité harmonisé

Retour au sommaire

I.2) Informations légales sur l'activité du dispositif

Nombre total de places installées (agrées et financées) :

Nombre de places installées, quels que soient leur modalité d'accueil ou leur agrément clientèle, au 31/12/2019.

Veuillez reporter ci-dessous le nombre de places installées selon les modalités indiquées sur votre autorisation :	Modalités d'accueil			
	Acc. de nuit / hébergement	Acc. de jour	Ambulatoire (SESSAD)	Autre modalité
Déficiences intellectuelles	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Déficiences psychiques (y compris TCC)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Troubles du spectre de l'autisme (TSA)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Déficiences motrices	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Déficiences visuelles	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Déficiences auditives	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Troubles spécifiques et sévères du langage et/ou des apprentissages (dysphasie...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Polyhandicap	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

III. ACTIVITE

III.1) Modalités de fonctionnement de la structure

	Global	Acc. de nuit / hébergement	Acc. de jour	Ambulatoire (SESSAD)
Nombre annuel de jours d'ouverture (Indicateur ANAP 3)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre de places financées dans l'année (hors accompagnement temporaire)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre de places financées dans l'année en accompagnement temporaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre annuel de journées théoriques 	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre de journées réalisées 	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
dont nb de <i>journées réalisées en accueil temporaire / répit</i>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



Rapport d'activité harmonisé

[Retour au sommaire](#)

III.2) Flux et file active (suite)

Répartition de la file active selon la modalité d'accueil

Accompagnement de nuit : se calcule à partir de la prise de repas du soir

Sur ce point, la CNSA dit que l'hébergement comprend un coucher et un lever. Mais cela pose le problème de la valorisation des accueils en soirée, sans qu'il y ait pour autant un d'hébergement.

Accompagnement de journée : se calcule à partir de la prise de repas du midi (en interne ou en externe). Le repas du soir prédomine sur le repas du midi : pas d'accompagnement conjoint de journée et de soirée possible

Accompagnement ambulatoire : se calcule à partir d'un déplacement de l'établissement et d'un « acte » réalisé au service ou d'un suivi libéral.

Le total de la colonne doit être égal à la file active précisée à la question précédente

	Nombre
Accompagnement de nuit, hébergement continu <u>uniquement</u>	<input type="text"/>
Accompagnement de nuit, hébergement de semaine <u>uniquement</u>	<input type="text"/>
Accompagnement de journée (accueil de jour, semi-internat) <u>uniquement</u>	<input type="text"/>
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire <u>uniquement</u> (accompagnement ambulatoire type SESSAD)	<input type="text"/>
Jeunes ayant bénéficié au cours de l'année de plusieurs modalités d'accompagnement (hébergement séquentiel, accompagnement en journée séquentiel, prestation en lieu de vie ordinaire...)	<input type="text"/>
Accueil / accompagnement temporaire (dont répit)	<input type="text"/>

VIII. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Merci de rappeler les informations générales suivantes :

Raison sociale

Département d'implantation

Commune d'implantation

Type d'établissement

Répartition des jeunes accompagnés au 31 décembre selon leur commune de domicile
(Hors accompagnement temporaire)

(Référence : Commune de domiciliation ou lieu de vie principal des jeunes)

	Département	Commune	Nombre		
			Accompagnement de nuit / hébergement	Accompagnement de jour	Ambulatoire (SESSAD)
1		<input type="text"/>			
2					
3					
4					
5					
6					
7					

6. Liste des participants aux groupes de travail pour construire la grille

1^{ère} SESSION

Rapports d'activité harmonisés - groupe de travail du mardi 24 septembre 2019 (DITEP)

Lieu : Salle du Conseil, Vandœuvre-lès-Nancy

Heures : 9h30 à 17h

	Organisme/Etab/Association	DEP	Nom	Prénom	Fonction
1	Ohs Lorraine	54	ABAUZIT	Laurent	CSE
2	Association providence de Ribeauvillé	67	BOURSAUD	Didier	Directeur
3	Elan Argonnais	51	CHARBOGNE	Christophe	Chef de service
4	SEISAAM	55	CHARUEL	Francis	Directeur Adjoint
5	Les PEP 10	10	DEBARD	Catherine	Directrice
6	Fédération de charité du diocèse de Strasbourg	67	FINCK	Daniel	Directeur
7	Association l'avenir de Montplonne	55	GERMAIN	Nathalie	Directrice
8	Fondation Lucy Lebon	52	HADET	Joffrey	Directeur
9	Vincent de Paul	57	LEROY	Philippe	Directeur
10	UGECAM NORD-EST	54	MAURICE	Philippe	Directeur
11	ALEFPA	52	MEYER	Pascale	Directrice
12	Ligue de l'Enseignement	08	PATE	Annick	Directrice
13	REALISE	54	PETITPOISSON	Céline	Directrice adjointe
14	Vincent de Paul	67	REEG	Marceau	Directeur
15	Fédération CARITAS	67	REY	Evelyne	Directrice
16	CMSEA	57	SAIDIA	Yasmina	Directrice
17	Moissons Nouvelles	57	SARTORI	Sandrine	Directrice
18	ASSAGE	10	SOUIRY	Frédéric	Directeur
19	Institution Saint-Camille	54	VERTUEUX	Estelle	Directrice

Rapports d'activité harmonisés - groupe de travail du jeudi 10 octobre 2019 (Etablissement)

Lieu : Salle du Conseil, Vandœuvre-lès-Nancy

Heures : 9h30 à 17h

	Organisme/Etab/Association	Dép.	Nom	Prénom	Fonction
1	Le Bois l'Abbesse	52	BIENAME	Bruno	Directeur général adjoint
3	SINCLAIR	68	CHENAL	Frédéric	Directeur du pôle jeunes
4	CAPS	51 /54	BEURTON	Christelle	Directrice de pôle
5	OHS de Lorraine	54	COMYN	Nicolas	Chef de service
6	UGECAM NORD EST	52	DEMONET	Christiane	Directrice
7	Institut Bruckhof	67	EHRET	Roseline	Chef de service
8	Association Adèle de Glaubitz	68	FINK-MARTIN	Isabelle	Directrice
9	Groupement G.C.M.S 3S	57	GRANDIDIER	Marie-Pierre	Directrice du pôle enfance
10	APF France Handicap	57	HILT	Christine	Adjointe de direction
11	JB Thierry	54	HUREZ	Laurent	Directeur
12	EDPAMS	8	LAMBLOT	Laurent	Responsable du pôle enfant
14	L'Association des Papillons Blancs en Champagne	51	MARTIN	Marie-Catherine	Directrice générale
15	APF France handicap	88	OLIVIER	Eric	Directeur adjoint
16	APEI	10	PATENOTRE-MARTIN	Edith	Directrice
17	Institut Michel Fandre	51	PILLIET	Jean-Marie	Directeur pédagogique

18	IMT de Neufchâteau	88	QUERMONT	Corinne	Cadre socio-éducatif
19	Fédération CARITAS	67-68	REY	Evelyne	Directrice
20	Fondation Sonnenhof	67	SEREIN	Frédérique	Directrice du Pôle Juniors
21	CRMC	51	TANGUY	Michel	Directeur
22	Institut Chanteloup	10	VELUT	Marie-Odile	Directrice
21	Institution Saint-Camille	54	VERTUEUX	Estelle	Directrice d'Association

Rapports d'activité harmonisés - groupe de travail du jeudi 18 octobre 2019
(SESSAD)

Lieu : Salle Médecine préventive, Vandœuvre-lès-Nancy

Heures : 9h30 à 17h

	Organisme/Etab/Association	dép.	Nom	Prénom	Fonction
1	JB Thierry	54	ALLALA	Abderazak	Directeur
2	Le Bois l'Abbesse	52	BIENAME	Bruno	Directeur général adjoint
4	CMSEA	57	CASSIANI	Emmanuelle	Responsable de service
5	ADASMS	52	CLEMENT	Etienne	Directeur
6	Fédération de charité du diocèse de Strasbourg	67	DUDKA	Romain	Chef de service
7	Institut Bruckhof	67	EHRET	Roseline	Chef de service
8	Hôpital Saint Charles	55	GONZALEZ	Véronique	Cadre socio-éducatif
9	AFAEDAM	57	GUILLAUME	Valérie	Chef de service
11	APEI MOSELLE	57	JANSEM	Clara	Chef de service
12	APF France handicap	57	JOSEPH	Anne-Marie	Directrice
13	L'Association des Papillons Blancs en Champagne	51	LEBRUN	Delphine	Directrice de Pôle
14	AIEM	54	MARTINOIS	Nathalie	Directrice adjointe
15	Institut médico technique	88	MILITCH	Marie-Laurence	Cadre socio-éducatif
16	ALEFPA	10	MORZELLE	Morgan	Educateur Spécialisé
17	APF France Handicap	88	PAPELIER / JEANMOUGIN	Christine / Sonia	Directrice
18	Institut Michel Fandre	51	SANCHEZ	Benoit	Directeur général
19	ADAPEI 68	68	SCHEUER	Damien	Chef de service
20	Fondation Sonnenhof	67	SEREIN	Frédérique	Directrice du Pôle Juniors

2^{ème} SESSION

Rapports d'activité harmonisés - groupe de travail du jeudi 21 novembre 2019 (IME/EEAP)

Lieu : Vandœuvre-lès-Nancy

Heures : 9h30 à 12h

	Organisme/Etab/Association	dép.	Nom	Prénom	Fonction
1	Le Bois l'Abbesse	52	BIENAME	Bruno	Directeur général adjoint
2	Groupement G.C.M.S 3S	57	GRANDIDIER	Marie-Pierre	Directrice du pôle enfance
3	L'Association des Papillons Blancs en Champagne	51	MARTIN	Marie-Catherine	Directrice générale
4	IMT de Neufchâteau	88	QUERMONT	Corinne	Cadre socio-éducatif
5	Institution Saint-Camille	54	VERTUEUX	Estelle	Directrice d'Association

Rapports d'activité harmonisés - groupe de travail du jeudi 21 novembre 2019 (IEM/IES)

Lieu : Vandœuvre-lès-Nancy

Heures : 14h à 17h

	Organisme/Etab/Association	dép.	Nom	Prénom	Fonction
1	Institut Bruckhof	67	EHRET	Roseline	Chef de service
2	CRMC	51	TANGUY	Michel	Directeur

Rapports d'activité harmonisés - groupe de travail du vendredi 22 novembre 2019 (SESSAD)

Lieu : Vandœuvre-lès-Nancy

Heures : 9h30 à 12h30

	Organisme/Etab/Association	dép.	Nom	Prénom	Fonction
1	Le Bois l'Abbesse	52	BIENAME	Bruno	Directeur général adjoint
2	CMSEA	57	CASSIANI	Emmanuelle	Responsable de service
3	SESSAD Autisme UEMA/UEEA	55	COLLIN	Ghislaine	Cadre administratif
4	Fédération de charité du diocèse de Strasbourg	67	DUDKA	Romain	Chef de service
5	Hôpital Saint Charles	55	GONZALEZ	Véronique	Cadre socio-éducatif
6	AFAEDAM	57	GUILLAUME	Valérie	Chef de service
7	APEI MOSELLE	57	JANSEM	Clara	Chef de service
8	APF France Handicap	88	JEANMOUGIN	Sonia	Adjointe de direction
9	AIEM	54	MARTINOIS	Nathalie	Directrice adjointe
10	Institut Michel Fandre	51	SANCHEZ	Benoit	Directeur général
11	ADAPEI 68	68	SCHEUER	Damien	Chef de service